



«C'est deux tiers de la tour Eiffel!»

ESSERTINES-SUR-ROLLE Le projet de parc éolien est dans les mains du canton pour examen préalable. Des riverains ne cachent pas leurs multiples préoccupations, notamment au sujet de la taille, qu'ils jugent «gigantesque».

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH

«**N**otre première inquiétude concerne la taille – gigantesque – des éoliennes, mais également leur emplacement dans un milieu forestier et, en partie, sur un périmètre répertorié «zone de protection des eaux souterraines», selon le cadastre. Comment est-ce possible d'envisager un tel projet à cet endroit?», s'alarme Sylvie Serex.

«Nous sommes très préoccupés par les conséquences des fondations des éoliennes sur l'écoulement des eaux et l'approvisionnement des sources», renchérit son mari, Pierre-Alain Serex.

La propriété du couple, qui habite la Gillière – sur le territoire de Gilly – se trouve à 500 mètres du parc éolien projeté. Leurs voisins, eux, seront à 300 mètres.

La société EssairVent prévoit d'implanter quatre éoliennes au sud-ouest d'Essertines-sur-Rolle, sur des terrains communaux, en forêt et en lisière de celle-ci. Ses actionnaires sont la commune, les Services Industriels de Genève et Vento

Ludens. Le projet est actuellement dans les mains du canton pour examen préalable.

Une éolienne abandonnée

Si le modèle d'éolienne n'a pas été arrêté – il dépendra des avancées technologiques du marché au moment de la concrétisation du projet – Ulrich Münch, directeur de Vento Ludens, le développeur, confirme que les quatre éoliennes seront de type E-138 ou similaires. Ce qui signifie un diamètre du rotor de 138 mètres et une hauteur totale, en bout de pale, de 230 mètres au maximum.

«Nous avons choisi de travailler par gabarit afin de ne pas nous bloquer sur un modèle de machine précis. Les éoliennes et leur fabricant seront choisis une fois le permis de construire obtenu. Elles seront visibles, on ne peut pas le cacher», a-t-il admis, le 29 mars dernier, lors de la récente séance trimestrielle d'échanges sur le projet éolien.

«Leur hauteur sera équivalente aux deux tiers de la tour Eiffel. Quel citoyen normalement constitué et directement impacté ne s'inquiéterait pas

d'un tel projet qui nécessitera aussi la création de voie d'accès spécifiques? Cette forêt est sacrée à mes yeux, indique Sylvie Serex. Elle représente un havre de paix pour la faune et l'avifaune, mais également un lieu de détente pour de nombreux promeneurs. Ce projet est irrespectueux envers l'environnement et les riverains considérés comme de simples victimes collatérales.»

«Les éoliennes seront installées dans une «forêt de production» à valeur de biodiversité faible selon les ONG, répond Ulrich Münch. Nous avons abandonné une cinquième machine qui était prévue dans une zone forestière à degré de biodiversité élevée, sur la base de leurs remarques.»

Quant à la question des sources, le directeur de vento ludens se veut également rassurant: «Les fondations en béton de 3 mètres et les pieux pour les soutenir, d'environ 4 à 7 mètres, seront aménagés dans des zones imperméables. On n'entre pas dans la nappe phréatique.»

Un hydrogéologue mandaté par le développeur a conclu qu'«aucune fondation d'éoliennes aux



endroits déterminés ne perturberait les eaux souterraines»,



Les éoliennes seront visibles, on ne peut pas le cacher.”

ULRICH MÜNCH
DIRECTEUR DE VENTO LUDENS,
LE DÉVELOPPEUR

les experts n'y ayant «pas rencontré de source d'eau».

Manque d'informations

Les Serex, comme d'autres riverains non Essertinois, ne pourront pas voter sur le projet lui-même. Leur seul recours: s'opposer à la mise à l'enquête, ce qu'ils prévoient de faire.

«Ce projet va impacter toute une région», renchérit Sylvie Serex. Si le couple de Gilly, qui dépend de la poste d'Essertines-sur-Rolle, a reçu les tous-ménages distribués régulièrement par EssairVent (par ailleurs disponibles sur leur site, ndlr), ce n'est pas le cas d'autres habitants de la région. «A Longirod, nous n'avons jamais été informés et impliqués dans le projet», regrette Christian Rüfenacht, agriculteur, dont le domaine surplombant Prévondavaux aura une vue directe sur les quatre éoliennes. «Ce projet m'inspire un profond sentiment d'injustice: une commune va venir caler ses éoliennes au bord de son territoire sous le nez d'autres personnes qui vont en souffrir et n'en auront que les inconvénients», ren-

chérit son voisin Armand de Marignac.

Pas de retombées financières

Et le Longerois de citer, notamment, les désagréments paysagers, écologiques, mais aussi économiques – liés à la perte de valeur immobilière de leurs maisons – mais également à l'absence de retombées financières. «Essertines-sur-Rolle bénéficiera d'avantages économiques non négligeables et ne pâtira que peu des éoliennes, tandis que, de notre côté, nous les verrons et les entendrons – sans contrepartie», précise Armand de Marignac.

«Les éoliennes sont une bonne solution pour réduire notre dépendance à l'étranger avec une énergie propre et sûre», répond Ulrich Münch. Chacune des machines devrait produire environ 10 GWh par année, soit l'équivalent des besoins de 2500 familles de quatre personnes, ce qui correspond à la population des communes de Gimel, Saint-Oyens, Mont-sur-Rolle, Perroy, Tartegnin, Gilly, Burtigny et Essertines-sur-Rolle. Le parc éolien de quatre machines pourrait alimenter environ 40 000 personnes.

Le 29 mars dernier, l'assemblée était plutôt disséminée, composée pour l'essentiel d'Essertinois. Deux Rolloises et une Fezzolane avaient fait le déplacement pour s'informer sur ce projet dont elles n'avaient jamais entendu parler mais qui les inquiète. «Il est gigantesque et aura des conséquences écologiques dé-

sastreuses dans une commune rurale du pied du Jura», a estimé la Rolloise Natacha Chiaramonte.

La Municipalité a prévu d'informer ses homologues de la dizaine de communes environnantes, à leur demande, lors d'une séance en mai. «Nous sommes d'avis qu'il est bon d'aller jusqu'au bout de l'étude et d'arriver avec un projet concret et définitif, ainsi le Conseil général pourra s'exprimer en votation en toute connaissance de cause», estime Jacques Schweizer, municipal en charge, notamment, de l'aménagement du territoire.

Lors du Conseil général du 25 avril, la Municipalité a répondu à la motion de Jacques Chabloz. Le conseiller général demandait un moratoire jusqu'en 2032 sur tout projet de construction d'éoliennes de plus de 50 mètres de hauteur. «Elle est irrecevable, car contraire au droit supérieur», a répondu en substance le syndic Samuel Dufour. Depuis décembre 2015, le projet éolien d'Essertines-sur-Rolle a en effet été réintégré dans la 4e adaptation du Plan directeur cantonal.

Le calendrier

Le projet est dans les mains du canton pour examen préalable depuis décembre dernier. La réponse est attendue dans un délai de six à neuf mois. Le dossier sera adapté en fonction de ses remarques. Ce n'est qu'ensuite que le plan d'affectation valant permis de construire pourra être mis à l'enquête. La Municipalité devra traiter



les probables oppositions. Puis, ce sera au tour du Conseil général d'Essertines de valider ou non le projet de parc éolien, probablement en 2024. Afin que toute la population puisse s'exprimer, cha-

que citoyen ayant le droit de vote sera invité à s'asseoir à cet effet. Date estimative du début de la construction: 2025 pour une exploitation en 2026.



Sylvie et Pierre-Alain Serex, Christian Rüfenacht et Armand de Marignac (de g. à dr.) craignent les impacts négatifs du parc éolien qui est prévu en zone forestière, que l'on aperçoit en arrière-fond. MICHEL PERRET



Deux communes déterminées à s'opposer

Les municipalités de Saint-Oyens et de Burtigny ne veulent pas d'un parc éolien à leurs portes. «Nous allons faire opposition quand cela sera le moment», affirme Valérie Jeanrenaud, syndique de Burtigny, par ailleurs membre des Verts vaudois. «La Municipalité in corpore est contre ce projet», renchérit Catherine Lehmann, son homologue de Saint-Oyens. Les deux villages prévoient d'organiser un vote consultatif afin de sonder l'opinion de leur population sur la question.

En 2016 déjà, la Municipalité de Saint-Oyens avait fait savoir qu'elle n'entrait pas en matière sur le projet éolien d'Essertines-sur-Rolle. A ce moment-là, il avait été question que deux

éoliennes puissent être aménagées sur la commune afin de potentialiser le site essertinois. Depuis, les nouvelles autorités en place ont cherché à obtenir des informations de la part des porteurs du projet d'Essertines; en vain, disent-elles. Les deux syndiques de Saint-Oyens et Burtigny ont récemment organisé une séance à ce propos, en conviant cinq autres communes: Gimel, Saint-George, Longirod, Le Vaud et Tartegnin. Paysage-Libre Vaud et Pieduvent, deux associations opposées aux éoliennes, étaient leurs interlocuteurs. Un courrier – cosigné par la majorité des communes – sollicitait une rencontre avec les porteurs du projet essertinois. Cela sera le cas en mai.